



Après la classe de Quatrième / PREPA PRO / DIMA

publié le 26/03/2017

Descriptif :

Le document « dossier pédagogique de candidature pour l'admission en classe de 3e préparatoire aux formations professionnelles » ainsi que celui concernant le DIMA est à remettre, complété et signé par la famille, au professeur principal pour le vendredi 12 Mai 2017 dernier délai.

Documents joints

 [2-liste-etablisements-3e-prepa-pro-agri-2017-1](#) (PDF de 95.6 ko)

 [diaporama-poitiers-v-finale-2](#) (PDF de 421.4 ko)



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.